



## L'alcool, les drogues et l'épilepsie (Information on Alcohol and Drugs)

La consommation d'alcool a depuis longtemps été reconnue comme un facteur de risque de crise d'épilepsie. Elle peut occasionner les premières crises chez les personnes qui n'ont jamais été diagnostiquées comme épileptiques ou, chez les personnes souffrant d'épilepsie, elle peut être la cause d'un accroissement de la fréquence ou de la gravité des crises. Le risque est particulièrement important en cas d'alcoolisme chronique ou en cas de consommation régulière de grandes quantités d'alcool.

L'alcool peut augmenter le risque de crise d'épilepsie en abaissant le « seuil » de leur survenance. Il y a de fortes chances pour que cela se passe au cours d'un sevrage alcoolique, mais il n'empêche que le risque de crise augmente en fonction de la consommation d'alcool.

Les personnes souffrant d'épilepsie et qui n'ont aucun problème d'alcool se demandent souvent quels pourraient être les effets d'un verre pris une fois de temps en temps sur la maîtrise des crises, et quelle serait l'interaction de l'alcool, pris en petite quantité, avec les antiépileptiques. L'alcool peut réagir de façon négative avec certains antiépileptiques et diminuer ainsi leur efficacité ou entraîner des effets secondaires nocifs. La consommation d'alcool peut également pousser certaines personnes à oublier de prendre les médicaments nécessaires, les rendant ainsi plus vulnérables aux crises. La quantité d'alcool qu'une personne peut consommer, sans effets secondaires graves, varie beaucoup d'un individu à l'autre. Les personnes souffrant d'épilepsie auraient tout intérêt à consulter leur médecin et à lui parler de leur consommation d'alcool. Il va sans dire qu'elles devraient connaître leurs propres limites.

Il n'est jamais conseillé de prendre des drogues illicites, surtout pour les personnes souffrant d'épilepsie. Les drogues telles que la cocaïne, le PCP, les amphétamines et autres sont connues pour avoir été la cause de crises d'épilepsie. Même des drogues qui pourraient sembler inoffensives peuvent contenir des additifs ou des impuretés les rendant dangereuses. Elles peuvent réagir de façon dangereuse avec les médicaments ou avec l'alcool. L'abus d'alcool et de drogues peut accroître le risque de décès chez les personnes souffrant d'épilepsie, tout comme d'ailleurs dans la population en général, et doit être évité à tout prix. La consommation de drogues ou d'alcool peut être une réponse à un état de stress ou à une incapacité à faire face aux défis que présentent les relations personnelles, le travail ou la douleur. Les personnes qui abusent de telles substances ou qui s'acheminent vers une dépendance à de telles substances doivent solliciter une aide professionnelle dans les plus brefs délais.

## Références

*Brust, John C.M., "Neurological Effects of Illicit Drug Use." The Neurologist 1, (1995): 105-114.*

*Epilepsy Foundation, "Epilepsy: Part of Your Life." Pamphlet produced by the Epilepsy Foundation. Landover, Maryland.*

*Hopkins, Anthony, Simon Shorvon, and Gregory Cascino, eds. Epilepsy; Second Edition. London: Chapman & Hall Medical, 1995.*

*Leone, M., E. Bottacchi, E. Beghi, E. Morgando, R. Mutani, G. Amedeo, R. Cremo, M. Gianelli, and L. Ravagli Ceroni. "Alcohol Use is a Risk Factor for a First Generalized Tonic-Clonic Seizure." Neurology 48, (1997): 614-620.*

*Porter, Roger J., Richard H. Mattson, Joyce A. Cramer, and Ivan Diamond, eds. Alcohol and Seizures. Philadelphia: F.A. Davis Company, 1990.*

## **Services de réadaptation de la Colombie-Britannique**

### **Services d'aiguillage et d'informations en matière d'alcool et de drogues : Composez le 604-660-9382 ou le 1-800-663-1441.**

Ce service téléphonique est offert 24 heures sur 24 à toutes les personnes résidant en Colombie-Britannique, qui ont besoin d'aide en matière de toxicomanie. Il fournit des informations et une orientation vers des services d'éducation, de prévention et de traitement, et des agences de réglementation.

### **Nous sommes là pour vous:**

[www.here2help.bc.ca](http://www.here2help.bc.ca)

Ce site est une initiative de l'organisation *BC Partners for Mental Health and Addictions Information*. Les fiches d'information offrent des renseignements sur la santé mentale et la consommation d'alcool et de drogues.

### **Vancouver Coastal Health Authority :**

[www.vch.ca](http://www.vch.ca)

Offre des programmes de traitement des dépendances à Richmond, à North Vancouver, à West Vancouver, et dans les collectivités se trouvant le long de l'autoroute Sea-to-Sky, sur la Sunshine Coast et le long de la côte centrale de la Colombie-Britannique.

### **Fraser Health Authority :**

[www.fraserhealth.ca/your\\_care/mental\\_health\\_and\\_substance\\_use/substance\\_use\\_services](http://www.fraserhealth.ca/your_care/mental_health_and_substance_use/substance_use_services)

Offre des programmes de traitement des dépendances dans les régions du North Fraser, du South Fraser et du East Fraser.

### **Interior Health Authority :**

[www.interiorhealth.ca](http://www.interiorhealth.ca)

Offre des programmes de traitement des dépendances dans la région sud de l'Intérieur de la Colombie-Britannique, y compris à Kelowna, à Kamloops, à Cranbrook, à Penticton et à Vernon.

### **Northern Health Authority :**

[www.northernhealth.ca/YourHealth/MentalHealthAddictions.aspx](http://www.northernhealth.ca/YourHealth/MentalHealthAddictions.aspx)

Offre des programmes de traitement des dépendances dans les régions nord-est et nord-ouest de la province, et la région nord de l'Intérieur de la Colombie-Britannique.

### **Vancouver Island Health Authority :**

[www.viha.ca/mhas/services/default.htm](http://www.viha.ca/mhas/services/default.htm)

Offre des programmes de traitement des dépendances sur l'île de Vancouver, sur les îles du détroit de Georgia, et dans les collectivités sur le continent situées entre Powell River et Rivers Inlet.

Adapté avec l'autorisation de la *Epilepsy Foundation*. Diffusion approuvée en février 2008.

**Vous pouvez devenir membre de la BC Epilepsy Society pour bénéficier de tous les programmes et services que nous offrons.**

**900, 8e Avenue Ouest, bureau 2500, Vancouver (C.-B.) V5Z 1E5**  
**Téléphone: (604) 875-6704 Télécopieur: (604) 875-0617 [info@bcepilepsy.com](mailto:info@bcepilepsy.com) [www.bcepilepsy.com](http://www.bcepilepsy.com)**